

Arrêté du 23 février 2010 pris pour l'application du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat, dans les services et certains établissements publics du ministère de

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	20/03/2010
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	DEVK1002124A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021989768

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Le secrétaire général du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, est chargé de l'exécution du [...]

[...] Les plages fixes pendant lesquelles la totalité du personnel est requise ne peuvent être inférieures à quatre heures par jour. [...]

[...]d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies[...]

TEXTES VISÉS

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, Vu le décret n° 84-972 du 26 octobre 1984 relatif aux congés annuels des fonctionnaires de l'Etat ; Vu le décret n° 2000-815 du 25 août 2000 modifié relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat, et notamment son article 4 ; Vu l'arrêté du 4 février 2002 relatif aux cycles de travail au ministère chargé de l'environnement ; Vu l'avis du comité technique paritaire ministériel en date du 15 décembre 2009, Arrête :

RÉFÉRENCE

ARRETE DEVK1002124A du 20 mars 2010, « Arrêté du 23 février 2010 pris pour l'application du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat, dans les services et certains établissements publics du ministère de ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021989768> (consulté le 31 août 2026).